

COMMUNE DE SAINT SEVERIN - 16390

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du conseil municipal du 14 MAI 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE QUATORZE DU MOIS de MAI à 20 H. le Conseil Municipal de SAINT-SEVERIN s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain RIVIERE, Maire.

Etaient présents : M. Mmes RIVIERE Alain – BENOIT Patrick – DESAGE Sébastien - FOURRE-GALLURET Karine - GALLÈS Patrick – GENDRON Teddy - MARCADIER Christian – MEAR Emmanuel - MOREAU Jean-Clément – MORGAN Andréa - PLANTIVERT Marie-Edith - - SOCHARD Jacky.

Absents excusés : MERCIER Bruno - SIMONET Sylvette - TELEMAQUE Marie-Claude.

A été élu Secrétaire de séance : DESAGE Sébastien

Date de convocation : 05/05/2014

Nombre total de conseillers : 15

Nombre de membres présents : 12

Pouvoirs : Mme SIMONET Sylvette a donné procuration à M. BENOIT Patrick – Mme TELEMAQUE Marie-Claude a donné procuration à Mme FOURRE-GALLURET Karine – M. Bruno MERCIER a donné procuration Mme Edith PLANTIVERT.

Majorité absolue : 8

Validation du précédent compte-rendu :

Le compte rendu de la réunion du 09 avril 2014 est approuvé à l'unanimité

Bibliothèque municipale :

La bibliothèque municipale était gérée jusqu'en mars 2014 par Mme Pierrette CORGNAC, épouse de M. Michel CORGNAC. Lorsque ce dernier, 1^{er} adjoint sortant n'a pas souhaité renouveler son mandat en mars 2014, Pierrette a exprimé le désir de ne plus assurer la gestion de la bibliothèque.

Spontanément, Mme Françoise ROUQUETTE, passionnée de lecture, s'est présentée pour reprendre cette permanence avec le soutien de M. Patrick GALLES, 2^{ème} adjoint au Maire. La réouverture s'est faite rapidement à compter du jeudi 24 avril et, sur la base d'un jeudi sur deux de 10h à 12h ainsi que le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17h à 18h à partir du 5 juin prochain.

M. Patrick GALLES indique qu'il y avait un fond documentaire d'environ 1 000 ouvrages, assez anciens pour la plupart puisque les derniers achats datent de 2004/2005. Pour offrir un service attrayant, il a été décidé d'acheter 13 best-sellers pour un total de 230 € TTC. Une partie des livres a été achetée chez la buraliste locale, Maryline GUIMARD et l'autre partie chez l'Arbre à Palabres à Ribérac. La collectivité prévoit un budget annuel de 500 € TTC consacrés à l'achat de nouveaux ouvrages si le taux de fréquentation était en hausse.

Des remerciements sont formulés à l'égard des administrés qui ont gentiment fait don de livres à la bibliothèque.

M. Patrick GALLES rappelle que ce service est gratuit mais soumis à inscription pour garantir le retour des livres. Pour finir, il présente le règlement intérieur de la bibliothèque que l'ensemble des membres du conseil municipal approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Stationnement arrêts minute :

Régulièrement et même de façon permanente dans certains cas, des voitures, dont les propriétaires habitent la rue du Périgord, stationnent sur les arrêts minute. A la demande de Monsieur le Maire, des courriers ont été préparés et devraient être déposés sur les pare-brise des véhicules mis en cause si ces pratiques peu citoyennes venaient à perdurer. Monsieur le Maire précise qu'il y a suffisamment d'aires de stationnement Place de la Poste, Place du Marché et Place du Château. Il rappelle que les personnes sont identifiées, que la collectivité agit pour les faire cesser mais qu'il est toujours difficile de faire changer les comportements quelques peu incivils.

Remise en état des chemins communaux :

Les travaux du bourg étant terminés, Monsieur le Maire signale qu'il a utilisé les gravats de l'ancienne chaussée stockés au Breuil pour servir au remblaiement de certains chemins communaux. L'entreprise DUPUY qui a été chargée de cette remise en état des chemins d'exploitation de la commune.

Monsieur le Maire énumère les différents points traités :

Les Belles-Vue ; la traversée du bois des Gravières ; chemins des Gravières (en allant vers Pillac) et du Château d'eau (en allant vers Montignac) ; Puigraud ; Ventre-Blanc ; Vers Longeveau ; Le Ménéclier ; chemin qui descend chez Gémon, chemin du Canal...Monsieur le Maire précise que le devis s'élevant à 15 000 € va certainement dépasser le montant initialement prévu à la ligne budgétaire et qu'il faudra réaliser une décision modificative.

Salle des fêtes :

Un rendez-vous a été fixé avec le coordinateur SPS Apave en présence de l'architecte Mme Nanot-Herbreteau, le mardi 06 mai 2014.

Monsieur le Maire indique qu'un diagnostic amiante va être réalisé dans les meilleurs délais (prévu le jeudi 22 mai à 14h).

La salle des fêtes ne sera plus accessible pour accueillir les activités, manifestations associatives ainsi que les différentes locations à partir du 15 septembre 2014 jusqu'au 1^{er} avril 2015.

L'appel d'offre en ligne sera réalisé le 23 juin prochain.

Les Gaminades à Montmoreau :

14^{ème} édition du festival destiné aux enfants qui se déroulera à Montmoreau-St-Cybard les 7 et 8 juin prochains.

Monsieur le Maire propose que la commune achète des billets à un tarif préférentiel de 5 € en partenariat avec la communauté de communes Tude et Dronne (au lieu de 6 € le tarif normal) et les offre gracieusement aux enfants de maternelles et de primaire domiciliés sur Saint-Séverin et, scolarisés sur le RPI Saint-Séverin/Pillac. Coût estimé, environ 150 € facturé sur la base des billets utilisés. Le conseil municipal valide cette initiative à l'unanimité.

Mme Stéphanie FAVRAIS est chargée de recenser le nombre d'enfants concernés par l'opération, de collecter les entrées et préparer la mise sous plis pour distribution aux enseignants.

Différents comptes rendus de réunions sont portés à la connaissance du CM :

- l'élection du Président, la composition et le rôle du Pays Sud Charente,
- le renouvellement de Pierre Brouillet à la tête du Syndicat d'eau de la Fond du Gour,
- la composition de la commission de la voirie au sein de la CDC Tude et Dronne (5 représentants par canton),
- le rôle du Syndicat Mixte de la Fourrière et les attentes de la collectivité.

Fermeture de classe :

Monsieur le Maire énonce qu'au même titre que le Maire de Pillac, il a été destinataire d'un courrier émanant de l'inspecteur d'académie et Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente qui prévoient une possible fermeture de classe à la rentrée scolaire 2015 (Seuil de fermeture 76.5 enfants pour 4 classes).

M. Patrick GALLES, 2^{ème} adjoint au Maire et Directeur de l'école de Pillac annonce l'effectif pour la rentrée 2014/2015 :

Ecole	Classe	Effectif
Saint-Séverin	Petite section	12
	Moyenne section	11
Pillac	Grande section	7
	Cours préparatoire	12
Saint-Séverin	CE1	8
	CE2	8
	CM1	9
	CM2	11
TOTAL		78

Monsieur le Maire propose de rédiger un courrier à destination du Directeur d'académie dans lequel pourrait être soulignés les différents efforts demandés aux collectivités et consentis par ces dernières dans l'aménagement, la mise aux normes et l'accessibilité des classes, la mise en place des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2014...).

Remerciements du conseil municipal aux électeurs :

Monsieur le Maire rappelle qu'il est de coutume par le conseil municipal nouvellement élu, de remercier les électeurs. Les élus fixent donc l'invitation à un apéritif dînatoire le samedi 28 juin 2014 à 18h00. Des invitations seront donc distribuées par le biais de La Poste mi-juin dans les boîtes aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 22h55.